

RCS : LYON  
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01937  
Numéro SIREN : 828 467 142  
Nom ou dénomination : 2CSJ

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/024554

**Sarl 2CSJ**  
81 Impasse des Églantines  
69380 CIVRIEUX D'AZERGUES  
Siret : 828 467 142 00018



**EURL 2CSJ**

**81 impasse des Églantines  
69380 CIVRIEUX D'AZERGUES**

**Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022**

---

**COMPTES ANNUELS**

---

*morell alant*  
& associés

SELARL au capital de 200 000 euros  
14 Rue du Lieutenant-Colonel Prévost  
CS 20364 - 69006 LYON  
832 271 696 RCS LYON  
TVA N° 83 832 271 696

*Cécilia Capone*

ORFIS SAS - Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes  
Park View - 79, boulevard Stalingrad 69100 Villeurbanne - France  
T+33(0)4 72 69 38 88 - contact-lyon@advolis-orfis.com - www.advolis-orfis.com

Au capital de 942 300 € - Siret : 957 509 045 00119 RCS Lyon - TVA CEE FR 90 957 509 045

Orfis est un membre indépendant de Walter France, membre indépendant de Allinial Global International GLOBAL-

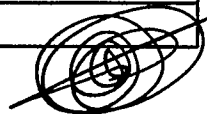
**Allinial**



Formulaire obligatoire (article 53 A  
de Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*			
EURL 2CSJ		12			
Adresse de l'entreprise		Durée de l'exercice précédent*			
81 impasse des Eglantines 69380 CIVRIEUX D'AZERGUES		12			
Numéro SIRET*			Néant <input type="checkbox"/>		
8 2 8 4 6 7 1 4 2 0 0 0 1 8			<input type="checkbox"/>		
		Exercice N clos le,			
		31/12/2022			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	354 198
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières*		BH	BI		
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	354 198	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	180
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	39 929	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	385	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	40 494	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	394 692	1A	394 692
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an	
CP				CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL 2CSJ		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 5 000 ..)			DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )			DC	
	Réserve légale (3)			DD	500
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )			DF	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )			DG	23 053
	Report à nouveau			DH	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	23 858
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	15 808
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	68 221
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
<b>TOTAL (II)</b>			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	<b>TOTAL (III)</b>			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	68 227
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )			DV	253 015
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 080
	Dettes fiscales et sociales			DY	4 148
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	326 470	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	394 692	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
		Ecart de réévaluation libre		ID	
		Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	292 098	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL 2CSJ		Exercice N						Néant <input type="checkbox"/> *
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	72 000	FH		FI	72 000	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	72 000	FK		FL	72 000	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	4 026	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
						FR	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>	76 026
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	4 008	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	581	
	Salaires et traitements*					FY	84 762	
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
					GF	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>	89 352	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>							GG	( 13 325)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	40 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
					GP	<b>Total des produits financiers (V)</b>	40 000	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 596	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
					GU	<b>Total des charges financières (VI)</b>	1 596	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>							GV	38 403
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>							GW	25 078

Désignation de l'entreprise <u>EURL 2CSJ</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
			<b>Exercice N</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG 1 219	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH 1 219	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			HI ( 1 219)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL 116 026	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM 92 167	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			HN 23 858	
<b>RENVVOIS</b>	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP
		- Crédit-bail immobilier		HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1 4 026
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives <b>A6</b>	obligatoires <b>A9</b>	
		Dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Amortissements dérogatoires		1 219		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	
		Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL 2CSJ

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 394 693 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 23 859 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L 123-28), du règlement de l'ANC N° 2016-07, homologué par arrêté du 26/12/2016, relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Les intérêts sur emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

### Titres de participations

---

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



**Notes sur le bilan****Actif immobilisé**

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<b>Valeurs brutes</b>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	354 199			354 199
<b>Total</b>	<b>354 199</b>			<b>354 199</b>
<b>Amortissements &amp; provisions :</b>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>				
<b>ACTIF NET</b>				<b>354 199</b>

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	354 199			354 199
<b>Immobilisations financières</b>	<b>354 199</b>			<b>354 199</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>354 199</b>			<b>354 199</b>



## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 565 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	180	180	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	385	385	
<b>Total</b>	<b>565</b>	<b>565</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

### Capitaux Propres

#### Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<b>Reconstitution des gisements pétroliers</b>				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	14 590	1 219		15 809
Prêts d'installation				
Autres provisions				
<b>Total</b>	<b>14 590</b>	<b>1 219</b>		<b>15 809</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		1 219		



## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	68 227	33 855	34 373	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 614	1 614		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 080	1 080		
Dettes fiscales et sociales	4 148	4 148		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	251 402	251 402		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>326 471</b>	<b>292 098</b>	<b>34 373</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	33 344			
(**) Dont envers les associés	34 900			

#### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 080
Intérêts courus	1 614
Charges sociales - charges à payer	2 901
<b>Total</b>	<b>5 595</b>



**Notes sur le bilan**

**Comptes de régularisation**

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	385		
<b>Total</b>	<b>385</b>		



**2CSJ**  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 5 000 €  
SIEGE SOCIAL : 81 IMPASSE DES EGLANTINES - 69380 CIVRIEUX D'AZERGUES  
828 467 142 RCS LYON

---

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS PRISES PAR L'ASSOCIEE UNIQUE  
LE 31 MAI 2023**

---

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

**TROISIÈME DECISION**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 23 858,93 euros de la manière suivante :

- L'intégralité du bénéfice, soit la somme de 23 858,93 euros au poste «Autres réserves», lequel est porté à un solde 46 912,85 euros.

Il est proposé de ne distribuer aucun dividende au titre de l'exercice clos.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèveraient à la somme de 68 221,77 euros.

Certifié conforme par le Gérant.

**Madame Christel NOC**  
**Gérante et associée unique**

  
**Sarl 2CSJ**  
81 Impasse des Églantines  
69380 CIVRIEUX D'AZERGUES  
Siret : 828 467 142 00018